

Élections municipales

Les Magogoises et les Magogois de 70 ans et plus pourront voter à distance

Magog, le 20 août 2021 – La Ville de Magog annonce qu'en raison de la pandémie de COVID-19, les Magogoises et les Magogois de 70 ans et plus auront la possibilité de voter par la poste lors des élections municipales en novembre 2021.

Outre les personnes âgées de 70 ans et plus, le vote à distance est également offert aux électeurs habitant dans centre hospitalier, un CHSLD, un centre de réadaptation ou une résidence privée pour aînés inscrite au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) ou ceux domiciliés dans un centre hospitalier ou un centre d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.

Le vote par correspondance est également offert à ceux qui ne peuvent se déplacer en raison de leur santé ou qui sont dans l'obligation de s'isoler suivant une directive des autorités de santé publique.

Les électrices et les électeurs domiciliés qui remplissent l'une des conditions énumérées ci-dessus pourront en faire la demande par écrit ou verbalement en suivant les périodes d'inscription ci-dessous mentionnées :

- Les électeurs dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de santé publique peuvent le faire entre le 17 et le 27 octobre 2021;
- Les autres électeurs admissibles peuvent le faire dès maintenant, et ce, jusqu'au 27 octobre 2021.

Les modalités concernant les demandes de vote par correspondance pour domiciliés sont disponibles sur le site electionsmagog.ca.



Vote par correspondance pour non domiciliés

Les électeurs inscrits sur la liste électorale à un autre titre que celui de personnes domiciliées peuvent également voter par correspondance. Une demande écrite doit être déposée au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021.

Le formulaire de demande et les modalités concernant les demandes de vote par correspondance pour non domiciliés sont disponibles sur le site electionsmagog.ca.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-4444

